

Arrêt du Conseil du Roi: Les Missionnaires
du Sault St. Louis, 1722.

ILs envoient un mémoire contenant la parole des Iroquois du Sault St. Louis à M. le Marquis de Vaudreuil pour ravoir le Père Lauzon, qu'on avait tiré de cette Mission et pour demander qu'on ne leur mette point de garnison —

PAROLLE DES IROQUOIS.

L'affreux déchirement qui est dans notre village vient en partie du trop fréquent changement de nos meilleurs Missionnaires, et, en partie, de la garnison françoise qui y avoit été établyé depuis quelques années. Comme nous songeons tout de bon à nous s'establir dans notre mesme estat, nous sommes descendus icy exprès notre père Onnontio, pour vous redemander Gannenrontié. C'est le nom du P. de Lauzon et que la garnison francaise qu'on a retirée depuis trois ans de notre village, n'y soit point restablie. Elle nous est trop préjudiciable pour ne pas nous opposer à son restablissement; nos champs et nos cabanes qui ne ferment point, et ce qui est de plus de conséquence, nos femmes et nos filles ne sont point en sûreté avec les soldats françois. Notre Jeunesse, qui est fort nombreuse, ne suit déjà que trop les mauvais exemples qu'elle a devant les yeux, et mille vices qu'on ne connoissoit point autrefois parmy nous, s'y sont malheureusement introduits,